

informations

midi-pyrénées

la
cgt

comité régional

Comité Régional CGT Midi-Pyrénées



Vos luttes dans la région
8 février



A la une
Mobilisation en hausse



Vie syndicale
Syndicalisation

Dossier

Du contrat plan, au **contrat de projet**

des choix structurant l'avenir des territoires



N°169 février 2007

Dossier

Contrat de projet

Editorial	2
A la une	3
• Mobilisation en hausse	
Vos luttes dans la région	4
• 8 février	
• Aubert et Duval	
• Job	
• Technal	
Professions	5
• AIRBUS	
• Finances	
Activité Régionale	6
• Forum "Lois sécuritaires"	
• 8 mars	
• Salon national des CE	
Dossier	7-10
• Du contrat plan, au contrat de projet	
• Le CPER en Midi-Pyrénées	
• Le CPER en chiffres	
• Ce qu'en pense la CGT	
Activité CGT/CESR	11
• Actualité	
• Rencontre avec...	
Actualité CESR	12
• Nos interventions	
Vie Syndicale	13
• Syndicalisation	
• Pétition Services Publics	
Re traités-es	14
• Congrès UCR	
Brèves	15
• B. Thibault	
• Congrès	
• Web	



La journée d'action, de grèves et de manifestations du 8 février des agents de la fonction publique, a exprimé, à la fois un profond mécontentement, mais aussi de fortes exigences. Dans mon secteur, les personnels hospitaliers étaient mobilisés de manière significative et un peu nouvelle : plus de 25 appels à la grève dans les hôpitaux et les maisons de retraites publiques en Midi-Pyrénées, avec une forte présence de personnels de toutes catégories dans les manifestations.

Les personnels hospitaliers, face à la situation budgétaire fortement dégradée, à l'hôpital d'Auch, de Lannemezan, de Tarbes, Lourdes, Millau, Ste Afrique... poursuivent leur mobilisation.

Il faut savoir qu'aujourd'hui dans la région deux établissements sur trois sont financièrement « dans le rouge ». Il manque à ces établissements 75 millions d'euros. Pour gérer cette pénurie dans plus de la moitié des établissements, les directions et l'agence régionale d'hospitalisation, multiplient les plans d'économies ou de redressement.

Dans les semaines qui viennent la fermeture programmée de la maternité de Lannemezan menace l'hôpital, et l'hôpital de Lourdes le sera dans quelques mois.

Sauver l'hôpital public, le développer, chacun de nous est de fait concerné. Le forum sur l'offre de soins en Midi-Pyrénées, organisé par la région le 26 septembre dernier, a mis en évidence la nécessité d'appréhender inter professionnellement la question de l'offre de soins publique dans nos territoires, qu'ils soient urbains ou ruraux.

Cette question de la santé comme d'autre, appelle, on le voit bien, des réformes structurelles profondes. Dans cette période, la CGT va faire entendre sa voix sur le registre de sa responsabilité de défense des salariés et va s'adresser aux candidats à l'élection présidentielle.

Non pour soutenir tel ou tel candidat, mais nous serons attentifs à la réponse que les uns et les autres donneront aux questions qui font l'objet des revendications de notre organisation, notamment sur le niveau des salaires, des retraites, du SMIC à 1 500 €, des services publics, de l'emploi, des droits et libertés.

Chacune et chacun en tirera ses conclusions comme citoyens, quoiqu'il en soit d'ici là, pas de pause dans la mobilisation.



Dolorès CANEZIN
Coordination régionale santé
26 février 2007

midi-pyrénées
la cgt
comité régional

Bourse du Travail
19, place Saint-Sernin
BP 7094
31070 Toulouse cedex 7

Prix : 1 € • N° 169 • Février 2007
N° d'inscription à la CP 0206S05720
ISSN 1950-4926

Directrice de la Publication :
Martine Bernard-Roigt
Tél. 05 61 23 35 52 - Fax 05 61 21 06 67
E-mail : cgt.crpm@wanadoo.fr
Crédit photos : Jean-Philippe ARLES
Imprimé par Les Capitouls



La mobilisation à la hausse!

conquérir un espace de dialogue social en région!

Avec la mobilisation de ce début de février, dans la fonction publique d'état, territoriale et chez les cheminots mais aussi dans l'aéronautique à EADS sur l'ensemble des sites français et allemands (40 000 salariés ont participé à la grève le 6 février), le climat revendicatif s'est modifié comme le démontrent également les nombreuses luttes qui ont lieu dans les entreprises de notre région. Les commen-

taires n'ont pas manqué d'y voir une volonté des salariés-es de s'inviter dans le débat des présidentielles.

S'il est vrai que la période électorale a mis les questions sociales au centre du débat de l'élection présidentielle, il est important que les luttes des salariés-es et les revendications qu'elles soutiennent s'imposent, que les exigences et les attentes sociales obtiennent des réponses immédiates. La situation des salaires, comme celle l'emploi et le développement de la précarité nécessitent des réponses urgentes comme viennent de le réaffirmer avec force les fonctionnaires, les cheminots.

Dans ce débat, au moment où les salariés d'AIRBUS mais aussi la population de Midi-Pyrénées s'inquiètent légitimement des mesures qui vont être annoncées dans le cadre du plan d'économie et de réduction des coûts lancés par la direction, au moment où les salariés de BOSH à Rodez s'inquiètent du prix à payer que veut leur imposer la direction pour le

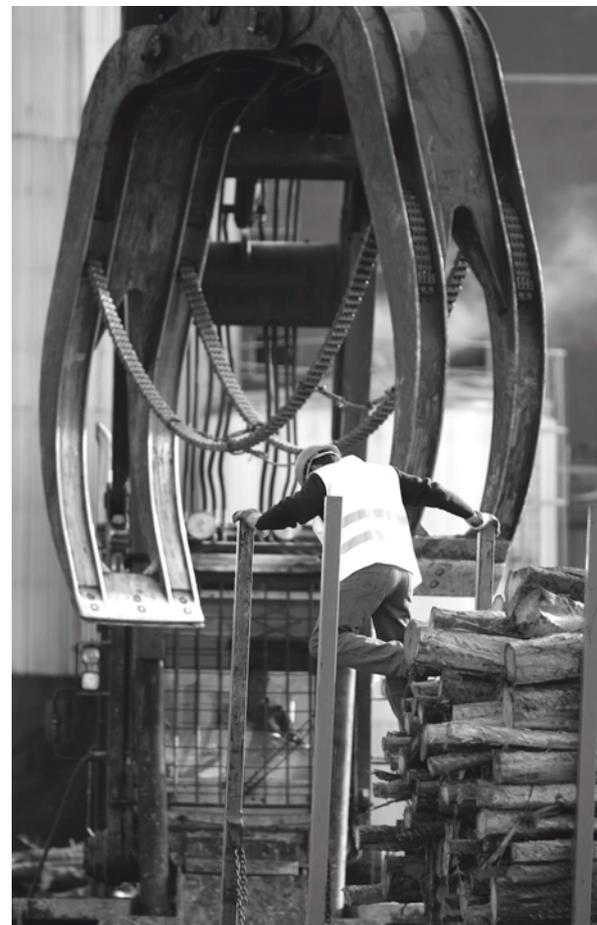
maintien de l'emploi lors de la mise en œuvre d'une nouvelle production, une question décisive se pose : les politiques sont-ils condamnés à l'impuissance face aux décisions des groupes ?

Les politiques sont-ils condamnés à l'impuissance face aux décisions des groupes ?

Alors que les collectivités locales financent les infrastructures, les équipements, le soutien aux stratégies industrielles (Plan Ader, plus un million d'euros accordés à Ratier...) elles sont réduites à l'accompagnement social des décisions des groupes. Sous la pression de l'opinion et des salariés-es, la question du contrôle des aides publiques, de leur efficacité sur l'emploi et leur conditionnalité à certains critères (emploi, qualité du dialogue social, égalité professionnelle) ont marqué le sens de la politique régionale. C'est un premier pas mais qui est insuffisant face aux enjeux qui traversent notre région. C'est pourquoi la responsabilité sociale et financière des entreprises et des groupes doit être posée avec plus de forces encore!

La présentation du budget primitif 2007 par le conseil régional, a permis au Comité Régional CGT de poser une nouvelle fois cette exigence, tout comme celle de l'urgente nécessité que s'ouvre en région un débat, avant toutes décisions, sur les enjeux concernant l'aéronautique. Il y a vraiment à ouvrir dans cette région un nouvel espace de véritable dialogue social où les salariés, leurs organisations

syndicales pourraient faire connaître leurs propositions et débattre des grandes questions et choix qui concernent l'avenir de la région ! leur avenir qu'il s'agisse du développement économique ou des transports et des infrastructures. Cet espace est à conquérir, il faut pour cela créer les conditions d'un vrai rapport de forces pour l'obtenir !



8 février, mobilisation services publics!



La journée d'action et de mobilisation du 8 février qui a vu fonctionnaires de l'état et territoriaux, cheminots dans l'action pour leurs revendications contredit le sentiment d'accalmie sociale dans ce contexte pré-électoral. En effet les salariés-es n'attendent pas attendre les élections présidentielles pour obtenir des réponses immédiates à leurs problèmes revendicatifs. Donc, las de n'obtenir aucune réponse à leurs demandes d'ouvertures de négociations les personnels des différents secteurs ont décidé de faire

du 8 février une journée qui permette de coordonner et de fédérer les luttes qui se déroulent dans les établissements depuis de nombreuses semaines. En effet des milliers d'emplois ont disparu et la précarité touche environ 15 à 20 % des emplois publics. Côté salaires le mécontentement est très fort aussi les personnels exigent des augmentations de salaires permettant de rattraper la perte du pouvoir d'achat au cours de ces dernières années. La mobilisation a pris la forme d'une manifestation

nationale des cheminots qui a rassemblé 40 000 participants et des manifestations départementales. Dans notre région ces manifestations unitaires ont connu une forte mobilisation et ont rassemblé à Rodez : 500 participants, à Toulouse : 5000, Cahors : 400, Albi : 1500, Tarbes : 1500 etc... La mobilisation dans l'aéronautique à EADS face aux menaces qui pèsent sur l'emploi, comme les luttes qui se déroulent dans les entreprises montre que, oui décidément le climat revendicatif est à la hausse. ■



A&D (09)

Les salariés de Aubert et Duval avec la CGT ont observé plusieurs débrayages alors que s'engageaient les négociations annuelles sur les salaires. Les propositions de la direction (1,7 %) ont suscité la colère des salariés d'autant que les résultats de l'entreprise sont en augmentation.

Job

La presse s'est fait largement l'écho du procès de l'administrateur judiciaire de l'entreprise JOB, lors son démantèlement en 2001. Un procès longtemps attendu par les ex-salariés et le syndicat CGT tant l'action de cet administrateur a contribué au dépouillage de ce patrimoine industriel de notre région. D'ailleurs les salariés et la CGT, partie civile dans le procès, n'ont eu de cesse que d'agir pour obtenir qu'il soit jugé et condamné, avec la même ténacité et vigilance ils ont été présents devant le tribunal tout au long de la semaine. Jugement connu le 9 mai.

Technal

Les salariés de Technal aujourd'hui Hydro Aluminium à Toulouse étaient en grève avec piquet de grève devant l'entreprise, début février et pendant plus de quinze jours. Ils réclamaient l'augmentation de leurs salaires avec 2 % d'augmentation minimum. La colère des salariés s'est exprimée à la suite de l'accord salarial qui prévoyait d'attribuer 1,70 % avec 25 € minimum. Inadmissible pour les salariés! Lors de ce mouvement ils ont reçu de nombreux soutiens des syndicats CGT de la zone et de l'union locale du Mirail.

Finances

Dans un courrier adressé au Préfet le Collectif Finances Haute-Garonne a saisi le Préfet d'un sujet important, extraits :

« Les agents de la Fonction Publique d'état, Territoriale, Hospitalière, de la Poste et des Télécommunications de la zone urbaine de Toulouse sont confrontés aux difficultés de vie inhérentes à une grande agglomération en plein développement.

Il s'agit de la cherté de la vie avec notamment la hausse considérable des loyers et de l'accession à la propriété et ce alors que l'état employeur n'offre que de rares solutions en ce domaine. De 2000 à 2006, le prix d'achat moyen au m2 des maisons est passé de 1 194 € à 2 695 € et celui des appartements de 933 € à 1 879 €.

Il s'agit des conditions de transport avec le retard pris en matière de transports en commun et l'éloignement grandissant domicile-travail notamment en raison de la cherté de l'immobilier.

Ces phénomènes sont accentués par la politique d'austérité salariale appliquée aux fonctionnaires qui vivent une perte importante de leur pouvoir d'achat.

Le Conseil Economique et Social Régional (CESR), dans une récente délibération, a validé ces constats et incité à des dispositions conséquentes.

C'est pourquoi nous voudrions vous rencontrer pour aborder trois sujets :

- l'attribution de l'indemnité de résidence au taux de 3 % du traitement indiciaire brut soumis à retenue pour pension, rappelons qu'elle s'applique pour les agents de la Fonction Publique de ville telles Paris, Marseille et Aix en Provence

- l'attribution des points de NBI comme c'est le cas notamment en Région Parisienne et dans les Alpes-Maritimes à titre d'exemple indiquons qu'un agent de catégorie C perçoit 13 points multipliés par la valeur brute du point d'indice qui est de 4,4982€ brut au 1^{er} juillet 2006.

- la prise en charge par l'employeur des frais de transport comme le prévoit un récent décret ».



AIRBUS, et maintenant?...



Le 20 février 2007, Louis GALLOIS, coprésident d'EADS et président d'AIRBUS devait annoncer les mesures sociales suite à la mise en œuvre du plan d'économie POWER 8. La presse s'est largement faite l'écho de ces mesures : cela va de suppressions massives d'emplois jusqu'à la cession de certains sites. Suite à ces rumeurs, non démenties par la Direction, les salariés allemands et français se sont mobilisés le 2 et 6 février dernier des 2 côtés du Rhin avec plus de 40.000 personnes.

Ce plan d'économie rebaptisé ENERGIE 8 fait suite aux retards de l'A380 et le lancement de l'A350. Malgré le besoin de trésorerie important, les actionnaires ont décidé de ne pas toucher à leur porte-feuille et de gérer ces besoins de financement par des économies à réaliser sur le dos des salariés.../...

Pourtant, l'activité d'AIRBUS est au plus haut depuis sa création : près de 500 avions par an, soit 2 avions par jour ouvrable. Les perspectives du marché aérien sont importantes. Ce plan d'économie est donc bien une réorganisation en profondeur du système AIRBUS, comme l'a fait BOEING pour le B787. Augmenter les externalisations, notam-

ment dans les pays à bas coût, tout en réduisant le nombre de fournisseurs direct de 80 % en passant de 3.000 à seulement 500.

La CGT a dénoncé ce plan dès le début, notamment suite aux annonces liées au tissu industriel, qui a fait descendre à Toulouse DE VILLEPIN avec une sacoche de bonne intention sur l'accompagnement de la sous-traitance dans cette réorganisation imposée par AIRBUS.

Au-delà du constat, la CGT formule plusieurs propositions :

Renforcer le lien entre donneur d'ordre et sous-traitant. Suite à la décision du conseil constitutionnel, la notion de communauté de travail est renforcée. On comprend bien que les fournisseurs sont étroitement liés aux décisions économiques des donneurs d'ordres. D'où la revendication de la CGT de faire voter les sous-traitants in situ aux élections professionnelles du donneur d'ordre et de définir des droits nouveaux par la création de comité inter-entreprise.

Alerter l'Etat actionnaire et renforcer son rôle dans la gestion d'AIRBUS laissée aujourd'hui entre les mains des actionnaires privés, notamment par le rachat des parts cédées par LAGARDERE sans surcoût. La CGT est intervenue pour que l'Etat français puisse réaffirmer son engagement dans cette industrie aéronautique qui doit être porteuse de développement d'emploi industriel et de qualifications, dans la coopération et l'équilibre entre les pays fondateurs d'AIRBUS.

Xavier PETRACHI

Délégué Syndical Central CGT
AIRBUS France

1^{er} mars : forum "lois sécuritaires"

Le projet de loi de "prévention de la délinquance" a été adopté au Sénat en deuxième lecture le 11 janvier 2007. Il doit repasser à l'assemblée nationale à la fin du mois. Ce texte n'a fait l'objet d'aucune réelle concertation et de sérieuses réserves ou oppositions se sont exprimées à son encontre, particulièrement de la part des professionnels intervenant dans les champs concernés.

La CGT partie prenante des actions menées par les différents collectifs unitaires a participé aux nombreuses actions contre ce projet. Ces luttes ont contraint le gouvernement à un premier recul.

Néanmoins au regard des enjeux de société que ce texte implique, il est nécessaire que nous nous saisissons de cette question dans toute la CGT, mais aussi que nous élargissions et partagions notre réflexion avec la population.

Parce que ce texte profondément dangereux et liberticide nous concerne tous, Le Comité Régional CGT, la Coordination Régionale Santé, Action-Sociale CGT organisent une journée d'information/débat et invitent tous les syndicats à s'y inscrire.



8 mars : "Femmes précaires"



Salariées du commerce, aides à domicile, enseignantes ou chercheuses, ingénieures ou techniciennes, infirmières ou employées les salariées de Midi-Pyrénées refusent les situations d'inégalité et de précarité professionnelle et sociale dans lesquelles veulent les maintenir les pouvoirs publics et le patronat. Elles luttent pour défendre leur emploi, améliorer leurs conditions de travail, elles veulent des salaires leur permettant de vivre dignement leur vie de salariée et de femme. Le 8 mars est l'occasion de donner à voir les réalités vécues et les combats menés pour conquérir une véritable égalité!

Dans les départements de Midi-Pyrénées des initiatives se tiendront dans les entreprises pour dénoncer la situation faite aux femmes, dans les Hautes-Pyrénées organisées par l'UD, dans le commerce une initiative régionale rassemblera les salariées sur la question du harcèlement au travail avec des médecins du travail. Le comité Régional et l'Institut Régional d'Histoire Sociale ont choisi d'organiser une initiative culturelle autour de la projection du film de Marcel TRILLAT « FEMMES PRECAIRES » suivi d'un débat au cours duquel des femmes syndiquées témoigneront de leur situation.

13-14-15 mars : salon national des CE

Dans la continuité du travail commun interrégional, les comités régionaux Aquitaine et Midi-Pyrénées seront présents au salon national des Comités d'entreprises qu'organise la CGT. Ils disposeront d'un stand commun au sein duquel ils pourront accueillir les nombreux élus des CE qui participent à cet événement important. En effet le salon est l'occasion de multiples débats, rencontres, contacts entre les organisations syndicales, les élus-es et les partenaires. Dans le cadre du travail sur les enjeux de l'aéronautique dans nos deux régions et du pôle de compétitivité Aéronautique, Spatial, Systèmes embarqués le stand permettra de découvrir une expo et un débat de dimension national aura lieu (espace AGORA), le 14 mars à 16h. Au-delà du contenu politique un peu de gastronomie de nos deux régions donnera le caractère convivial indispensable à une telle initiative. Un rendez-vous à ne pas manquer.

A vos agendas...

Lundi 5 mars 2007
à l'IUT de Blagnac

Assemblée des syndicats
Aquitains et Midi-Pyrénées
du Pôle aéronautique, spatial
et systèmes embarqués
organisée par les Comités
Régionaux Aquitaine
et Midi-Pyrénées, la FD CGT
de la Métallurgie



Du contrat plan, au contrat de projet

l'abandon de la planification officialisée!

Ainsi les Contrats de Plan Etat Région deviennent des Contrats de Projets Etat Région! Si les initiales restent identiques, la nouvelle génération de contrats s'appuie sur une philosophie radicalement différente : on passe d'une logique de planification visant à promouvoir le développement équilibré des territoires à une logique de compétitivité et de spécialisation des territoires. Il s'agit en fait du volet « Aménagement du territoire » du projet libéral à l'œuvre depuis 2002! L'objectif est de caler le développement des territoires aux besoins du marché.

Cette évolution est à mettre en lien avec la disparition du commissariat au plan et son remplacement par le centre d'analyse stratégique. Pour la CGT l'aménagement du territoire n'est pas un outil au service d'une recherche de rentabilité maximum et immédiate : c'est, au contraire, l'instrument d'une ambition politique au service des territoires et des citoyens qui y vivent et travaillent! Ceci nécessite une réflexion prospective et une analyse sur le long terme, c'est-à-dire, précisément, une démarche de planification.

La complexité des mécanismes de l'intervention publique nécessite un bref rappel de l'histoire des CPER :

- Les Contrats de Plan Etat Région ont été créés en 1984 : 4 ont été mis en place depuis.
- Il s'agit de contrats pluriannuels destinés à favoriser l'aménagement du territoire et pour la dernière génération (2000-2006) à promouvoir le développement durable.

- Ils déclinent pour les territoires des opérations d'investissement et d'équipement destinées à favoriser leur développement.

- L'Etat et la Région contractualisent pour un volume financier égal : en réalité, l'Etat a de moins en moins tenu ses engagements. Pour le dernier Contrat de Plan Etat Région, la Région Midi-Pyrénées a engagé à hauteur de 86 %, et l'Etat à hauteur de 67 %.

- Les Contrats de Plan Etat Région s'établissent en lien avec les schémas régionaux, en prenant le temps de la concertation et du dialogue territorial. A titre d'exemple la phase d'élaboration du dernier CPER a duré 2 ans.

- Une phase d'évaluation et de suivi est prévue.

Les Contrats de Projets Etat Région s'élaborent de manière très différente... parce que leur objectif n'est pas le même :

- Les Contrats de Projets Etat Région s'élaborent à partir d'orientations stratégiques ciblées, autour d'un nombre limité de thématiques prioritaires et de projets d'investissement dits structurants et de grande envergure.

- Les thématiques sont :

La compétitivité et l'attractivité des territoires.
L'environnement.

La cohésion sociale et territoriale.

- Les thématiques ont été définies unilatéralement par l'Etat.

- Les préfets de région ont élaboré, sans concertation, des diagnostics territoriaux qui ont servi de base aux mandats de négociation donnés par le gouvernement.

- Le périmètre financier est très restreint : 54 % de l'enveloppe des précédents CPER (avant négociation avec les Conseils Régionaux).

- Certaines politiques publiques disparaissent du champ contractualisé : les services publics, les infrastructures routières, les lignes à grande vitesse.

La CGT a exprimé par le passé des réserves concernant les Contrats de Plan Etat Région, particulièrement concernant leur évaluation sociale. Pour autant, ils envisageaient le développement du territoire, et la planification nécessaire à sa mise en œuvre, avec le recul qu'apporte une contractualisation co-élaborée et prenant le temps de la concertation. Il s'agissait réellement d'un outil d'aménagement du territoire, donc au service de l'intérêt général et non de la logique libérale des grands groupes comme la nouvelle génération de Contrats de Projets Etat Région.



Le CPER en Midi-Pyrénées

l'état et le conseil régional décident des choix stratégiques!

En cohérence avec les orientations européennes, l'Etat a défini trois orientations stratégiques :

- La compétitivité et l'attractivité
- Le développement durable
- La cohésion sociale territoriale

Choix assortis d'une modification des contours de la nouvelle contractualisation entre l'Etat et les Régions.

Censés clarifier la répartition des compétences et mieux maîtriser les engagements financiers de l'Etat, ces CPER nouvelle formule ont, en fait, vocation à faire supporter par les Régions le poids financier des décisions de l'Etat, loin des spécificités régionales, de leurs priorités, des besoins des populations et des territoires.

Fait significatif, pour la première fois dans une telle contractualisation, l'engagement financier de l'Etat est inférieur à celui de la Région, contrevenant le sens de la solidarité, instituant de fait une péréquation inverse : c'est le plus pauvre qui vient alimenter les caisses du plus riche et qui, par le jeu des vases communicants, va encore accentuer les inégalités sociales.

Ainsi, la compétitivité des territoires repose quasi exclusivement sur les pôles de compétitivité et rafle l'essentiel des financements de soutiens économiques.

Le développement durable est décliné sous le seul aspect écologique, loin de sa définition et de son approche globale.

La cohésion sociale et territoriale n'est même pas mentionnée en tant que telle. Les seules actions envisagées se situent dans l'accompagnement social des mutations économiques et pour l'essentiel, renvoyées au niveau territorial dans le cadre de contractualisations futures assorties d'un financement dérisoire.

En résumé, alors que le Conseil Régional construit son plan régional de développement au travers des différents schémas sectoriels (SRDE, PRDF, Tourisme, SRADT, etc.⁽¹⁾) et ce dans le cadre d'une large concertation, l'Etat s'assoit sur ce processus et, dans la précipitation, poursuit sa quête vers plus de libéralisme, plus de concurrence entre territoires, abandonnant toute notion de solidarité, de cohérence.

DES CHOIX QUI DOIVENT EVOLUER POUR STRUCTURER ET ASSURER L'AVENIR DU TERRITOIRE

Certes, toutes les orientations contenues dans le CPER ne sont pas à rejeter ou à abandonner.

Bien au contraire, elles doivent servir de point d'appui pour aller vers une région plus solidaire, plus harmonieuse.

Quelques pistes peuvent être citées :

- Rééquilibrer soutien aux pôles de compétitivité et soutien aux filières existantes, aux TPE, aux PME, à l'artisanat doit être une volonté affichée du Conseil Régional en s'appuyant notamment sur les aspects positifs du SRDE.
- Partir de la volonté programmée de renforcement de la recherche et la modernisation de l'enseignement supérieur pour amplifier la

déconcentration, la diffusion de celles-ci sur l'ensemble du territoire régional.

- Mieux appréhender l'avenir agricole en intégrant rapidement les effets prévisibles de la réforme de la PAC et ses évolutions à court terme.

- Favoriser la remise à niveau et la modernisation des infrastructures ferroviaires, valoriser les transports collectifs, l'intermodalité, la coopération des autorités organisatrices, la participation citoyenne, insérer la région dans les grands couloirs d'échanges, combattre le tout routier sont des actions majeures de développement durable et d'aménagement du territoire.

- Faire évoluer les notions d'accompagnements des mutations économiques, les faire déboucher sur de véritables garanties pour les salariés et notamment une véritable sécurité professionnelle.

- Redéfinir le volet territorial, son financement, sa contractualisation, son contenu. Dans ce cadre, les services publics, au sens large, se doivent d'occuper une place majeure au regard de leur rôle structurant tant au niveau rural et urbain qu'au niveau économique et social.

- Repositionner les politiques publiques vers plus de solidarité en prenant appui sur les besoins des populations et des territoires.

Ces quelques pistes, non exhaustives, nous semblent les passages obligés pour assurer l'avenir du territoire.

Le CPER tel qu'il est construit n'est donc pas une fin en soi, mais bien le point de départ d'une nouvelle étape qui nécessitera le déploiement de toutes les structures et forces de la CGT avec l'objectif affiché d'une Région de plein emploi solidaire et fraternelle.

⁽¹⁾ SRDE : schéma régional de développement économique
PRDF : plan régional de formation
SRADT : schéma régional aménagement et de développement du territoire





Le CPER de Midi-Pyrénées en chiffres

des choix structurant l'avenir des territoires

L'enveloppe globale du CPER est de :
**522,929 Millions d'euros pour l'état et de
598,850 Millions d'euros**
Pour la Région. Il s'organise autour de
4 principaux projets :

■ DEVELOPPEMENT DU RESEAU DE TRANSPORTS :

dont le financement représente **20,52 %**
de l'enveloppe totale répartie pour
17,78 % de la part Etat et 22,9 % de la
part Région

- Etat : 93 M€
- Région : 137,2 M€
- Autres partenaires : 129,3 M€

92 % sont consacrés à la modernisation
du réseau ferroviaire (**72 %** pour le déve-
loppement du réseau et **28 %** pour le
cadencement), **7 %** pour la LGV et moins
de **1 %** pour la qualité de l'accueil en
gare.

■ SOUTIEN DE LA COMPETITIVITE DES TERRITOIRES :

dont le financement représente **14,17 %**
de l'enveloppe totale répartie pour
15,10 % la part Etat et 13,35 % la part
de la Région, soit en masse financière :

- Etat : 78,975 M€
- Région : 80 M€
- Autres partenaires : 80 M€

67,5 % sont essentiellement consacrés
au soutien aux pôles de compétitivité
(**52,77 %** pour AESE*, **29,63 %** pour
Cancéropôle et **17,60 %** pour Agrimip).
15 % seulement sont consacrés au sou-
tien au développement de l'appareil pro-
ductif et à l'accompagnement des filières
d'excellence et **17,5 %** au renforcement
du dispositif régional d'innovation.

■ SOUTIEN DES FILIERES AGRICOLES ET FORESTIERES :

dont le financement représente **14,33 %**
de l'enveloppe totale répartie pour
15,15 % de la part Etat et 13,60 % de la
part Région

- Etat : 79,268 M€
- Région : 81,5 M€

40% sont consacrés à la modernisation
des exploitations, 24 % à la transmis-
sion, 32 % à la compétitivité des filières
et 4 % à l'hydraulique agricole

■ RENFORCEMENT DE L'EFFORT DE RECHERCHE ET ENSEIGNEMENT SUPERIEUR :

dont le financement représente **21,20 %**
de l'enveloppe totale répartie pour
22,72 % la part Etat et 13,60 % de la
part Région

- Etat : 118,832 M€
- Région : 119 M€
- Autres partenaires : 119 M€

59 % sont consacrés aux bâtiments uni-
versitaires (pour les implantations toulou-
saines à **78 %**), **24 %** à la recherche
publique et **16,8 %** au logement et à la
vie des étudiants (la contractualisation
pour la construction de logements nou-
veaux concernera essentiellement les sur-
coûts liés à la charge foncière).

La cohésion sociale, qui occupe tant de
place dans les discours, se limite à « l'ac-
compagnement des mutations écono-
miques et le développement des ressour-
ces humaines » et représente... **2,9 %** du
volume financier du CPER !

Ce qu'en pense la CGT...

des propositions au service du développement

Lors de l'assemblée plénière du CESR qui a adopté l'avis sur le CPER Jean BONET-MONSONIS au nom du groupe CGT a fait connaître l'opinion de la CGT :

« Au terme d'un processus engagé par le pouvoir politique issu des élections de 2002, consistant en une nouvelle vision de l'aménagement et du développement du territoire.

Une vision qui se présente par touches successives, par territoires différenciés et objectifs particuliers, sans une solidarité nationale affichée. Dans ce cadre, la modification constitutionnelle nous a fait glisser d'une république centralisée à une république décentralisée. Avec cette nouvelle conception de l'aménagement du territoire, nous franchissons un pas de plus pour glisser vers une république éclatée.

le positionnement du curseur. Nous en avons déjà des exemples concrets au travers des réorganisations mises en œuvre par la poste, l'hôpital, la SNCF, le trésor public, et qui s'étendent à l'ensemble des services publics.

Quant à la solidarité et à la cohésion sociale, elles ne font même pas parties d'une quelconque contractualisation, ni même citation.

Plus grave encore, cette démarche constitue un manquement grave au respect de la démocratie la plus élémentaire. Bâti à partir du cadre de référence stratégique national - arrêté unilatéralement par l'Etat-, et d'un diagnostic élaboré dans les salons de la préfecture, le mandat du Préfet de Région fixé sur ces seuls objectifs par le gouvernement n'a guère permis au Conseil Régional, au CESR, mais surtout à la société civile et citoyenne de faire valoir leurs priorités.

Le montant de l'enveloppe financière pour 7 ans, comparée aux mêmes actions contractualisées dans le CPER 2000/2006 s'est réduite comme une peau de chagrin, réduite de fait de 50 %, loin de répondre aux exceptions fortes de Midi-Pyrénées et aux besoins des territoires.

Le leitmotiv avancé, malheureusement repris par le CESR, que les caisses de l'Etat sont vides est à mettre en parallèle avec, d'une part le financement annuel des contrats de projets au niveau national à hauteur de 1,5 Milliards d'euros et, d'autre part, les 65 Milliards annuels d'aides aux entreprises sans contre parties ou bien encore, la réduction de la taxe professionnelle sans discernement à hauteur de 2,7 Milliards d'euros pour la seule année 2007.

Intervenant à moins de 4 mois d'élections majeures, après le reniement de la parole de l'Etat sur le CPER 2000/2006 la précipitation avec laquelle le gouvernement a conduit cette phase politique nous interroge, d'autant qu'elle risque de figer cette situation jusqu'en 2010.

Dans le même temps, au regard des besoins de la Région, le Conseil Régional pouvait-il se permettre de refuser des financements contractualisés avec l'Etat??? Ce n'est pas le chemin choisi.

Pour la CGT, cette situation ne pourra pas perdurer et, quelle que soit l'issue des prochaines élections, le Conseil Régional devra rapidement se remettre à l'ouvrage pour faire valoir les besoins de la Région afin d'assurer son développement économique, sa cohésion sociale, un aménagement harmonieux et équilibré du territoire.

Pour la CGT, il y a urgences sociales :

- Urgence pour éliminer la pauvreté, la précarité, les inégalités inacceptables dans une nation comme la France.
- Urgence pour une autre répartition de la richesse créée
- Urgence pour l'emploi, pour le devenir industriel
- Urgence pour le pouvoir d'achat
- Urgence pour le logement

Tel n'est pas l'objectif que se fixe le gouvernement, au travers de ce contrat de projets, basé sur la mise en concurrence des territoires, des activités, des citoyens, la négation du rôle des services publics. » ■



En effet, l'égalité citoyenne vole en éclat au profit de l'équité, nouvelle notion qui, sous couvert de justice naturelle et morale, mais de fait essentiellement financière nie le droit et permet toutes les interprétations suivant

Rencontre avec...



On m'appelle **Georges PICARD**. Comme mon nom ne l'indique pas, je suis Breton, puisque je suis né en Petite Bretagne (à ne pas confondre avec la Grande) plus précisément à Landerneau

dans le Finistère. Mon père était cheminot et syndiqué à la CGT.

Tout bébé, j'étais allergique au lait de vache, m'a-t-on dit, je ne m'en rappelle pas, mais cela ne m'a pas empêché de travailler depuis 1971 dans une laiterie coopérative, au sein de laquelle je suis toujours d'ailleurs : L'union laitière coopérative (ULC) à Toulouse. Cette coopérative, dirigée par des agriculteurs producteurs de lait, après maintes fusions-rapprochements est devenue l'Alliance Agro Alimentaire (3A) qui compte aujourd'hui 2 000 coopérateurs et 2 000 salariés.

Rapidement après mon embauche je prenais ma carte au syndicat CGT de la coopérative. Je suis devenu secrétaire du syndicat au bout d'un an, j'ai exercé différents mandats de représentant du personnel : délégué du personnel, membre du comité d'établissement, secrétaire du CE,...

A ce jour, je suis Délégué Syndical Central CGT des Fromageries Occitanes, filiale fromagère d'Alliance Agro Alimentaire (3A), et j'assure plusieurs mandats électifs au sein de l'entreprise.

Je suis entré au CESR Midi Pyrénées au renouvellement d'octobre 1995, j'y ai intégré la commission 2 (activités économiques) où se déroulait une auto saisine sur les industries agroalimentaires.

Actuellement membre des commissions 2 et 4 (affaires sociales et culturelles) je suis, par ailleurs, secrétaire de la Section Prospective qui travaille sur le thème de la situation du rural et de l'urbain et sur leurs interactions en 2040 dans la région.

Tâche prenante, être membre du CESR est enrichissant et ouvre des horizons, par l'accès à des dossiers importants pour l'activité syndicale et par la possibilité que nous avons d'être les porte-parole des syndiqués et des travailleurs au sein de cette institution trop méconnue, y compris dans les rangs de la CGT.

Actualité de l'activité CGT

La section « prospective » du CESR travaille depuis un an sur l'évolution des rapports de l'urbain et du rural en Midi-Pyrénées. Cette étude vise à révéler les scénarii possibles à 30 ans et leurs possibilités de réalisation.

Les premières auditions montrent qu'il ne faudrait pas conclure hâtivement que la région connaît le même type de répartition démographique et d'exacerbation du poids des villes que celui constaté ailleurs. Certes, l'agglomération toulousaine connaît comme les autres villes de la région un développement important. Pour autant les territoires ruraux montrent eux aussi une grande attractivité. Les difficultés de la vie urbaine, les préoccupations environnementales, le coût du logement y sont certainement pour beaucoup!

5 configurations prospectives sont identifiées :

- **Compromis** : accompagnement par les acteurs politiques des tendances actuelles, faiblesse de la gouvernance, poids de l'aire métropolisée et concentration des services sur les zones peuplées.

- **Cahotant** : La récession économique épuise les finances des collectivités; les territoires sont livrés à la spéculation, le privé se substitue au public, les services sont regroupés dans les zones rentables et se détériorent.

- **Laisser faire** : contexte de forte croissance économique, autonomie et forte concurrence des territoires, très fortes inégalités spatiales et sociales.

- **Nouveaux modèles** : contexte de baisse des moyens financiers et de l'aide de l'Etat, développement de la participation des populations, recherche de solutions locales, promotion du contrôle et de l'évaluation des politiques publiques.



- **Anticipation** : promotion du développement durable, recentrage des populations sur les bassins de vie, planification régionale à partir d'une concertation de tous les acteurs, coordination et coopération des territoires.

La CGT s'investit sur ce travail et regardera avec beaucoup d'attention les scénarii possibles... ou probables! Il est en effet de notre responsabilité d'exiger des décideurs, élus, entreprises, état, que les politiques développées prennent en compte les évolutions possibles du territoire, par exemple en ce qui concerne l'organisation des services publics.

La section prospective organise à Gimont le 7 juillet 2007 un colloque intitulé « Deuxièmes rencontres du futur » afin de confronter ses analyses.

Un site dédié à cette manifestation vient d'être créé : www.lesrencontresdulfutur.net. Il a pour but de préparer de façon dynamique ces rencontres.

Le colloque pourrait être suivi d'un avis du CESR sur l'évolution de la ville et de la campagne... Et de leurs modes d'emploi!

Les interventions de la CGT



avis sur le budget primitif du Conseil régional

Lors de la dernière assemblée plénière du 29 janvier 2007 Martine BERNARD-ROIGT au nom du groupe CGT a notamment déclaré (extraits)

« L'examen du budget primitif intervient dans un contexte particulier à plus d'un titre. En premier lieu la situation économique et sociale en Midi-Pyrénées en ce début d'année est marquée par de nombreuses incertitudes qui légitiment nos inquiétudes, celles des salariés-es. Bien sûr, elles touchent au secteur de l'aéronautique dont le tissu de sous-traitants ainsi

gilité de notre tissu industriel.

Dans ce contexte d'une toute puissance des groupes financiers, quelle place a une politique régionale? Quelle politique de développement économique régional?

Le nouveau cadre du budget qui verra la 1^{ère} année de mise en œuvre du SRDE fournit l'opportunité pour le Conseil régional de développer une démarche originale, à l'image de la concertation initiée dans la phase de diagnostic, pour affirmer plus fortement les priorités régionales autour des 4 axes stratégiques notamment ceux de « **la croissance durable des territoires** » et du « **soutien à l'appareil productif régional** ».../... le financement de l'action économique stagne en masse dans un budget en augmentation, ce qui signifie finalement que l'effort pour le développement économique régional est en diminution (il l'avait déjà été en 2006 par rapport à 2005), ce qui nous interroge sur les ambitions affichées. L'engagement de la région dans le contrat de projet s'ajoute, bien sûr au budget.

Sur les infrastructures ferroviaires, nous apprécions l'engagement de la région, nous tenons néanmoins à exprimer nos craintes concernant la nouvelle démarche proposée, s'agissant de la « **régénération et la modernisation du réseau régional** ». En effet si la volonté politique vise à de meilleures conditions de transports des usagers, les propositions faites, qui n'entrent pas dans le champ de compétence de la région, vont conduire RFF/SNCF/ l'Etat à se désengager encore plus de leurs responsabilités. Au-delà c'est la cohérence d'en-

semble du réseau ferré qui est posée, c'est pourquoi cette démarche proposée par la région doit faire l'objet d'une concertation préalable avec les représentants des personnels, qu'il s'agisse de l'étude ou des propositions d'actions. Nous rejoignons en cela les craintes exprimées dans l'avis .../...

Enfin sur la fiscalité nous souhaitons redire notre opposition à une augmentation de la part régionale de la TIPP beaucoup plus injuste que l'impôt puisqu'elle touche l'ensemble des consommateurs et dont le rendement équivaut à 10 points, au moins, de fiscalité directe. En conséquence il est difficile d'affirmer l'absence d'augmentation de la fiscalité. Il y a urgence d'une réforme de la fiscalité locale.../...

Sous la contrainte du temps l'avis du CESR s'est construit avec une double exigence, la réduction de la quantité sans que la qualité du contenu n'en soit affectée. La question de la forme aura au moins permis l'amorce d'un débat sur le contenu d'un avis plus axé sur l'analyse stratégique du budget que sur une analyse financière et technique. L'exercice ainsi mené débouche sur un avis qui renoue avec cette conception et ouvre des perspectives de travail intéressant, à condition qu'on maintienne le cap. Pour ces raisons et parce qu'il rejoint un certain nombre de nos préoccupations le groupe CGT votera l'avis.



que les salariés sont dans l'attente des décisions que va annoncer AIRBUS dans les tous prochains jours.../... Plus que jamais cette situation pose la question de l'urgence d'une économie régionale diversifiée forte de ses atouts régionaux.

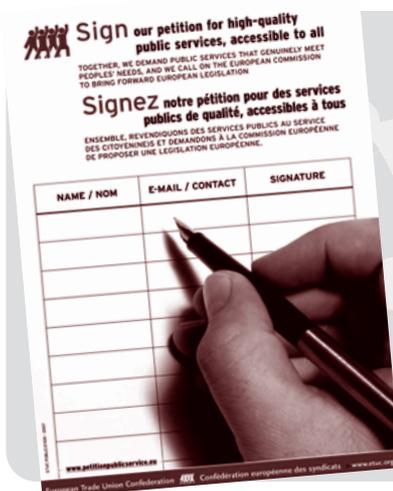
L'annonce des décisions que s'apprêtent à prendre le groupe BOSCH et ses conséquences sociales qui toucheraient 700 salariés-es montre une nouvelle fois la fra-

Syndicalisation

travailler sans relâche aux enjeux de la syndicalisation

5 000 adhésions réalisées en janvier, plus de 400 pour les UD de Midi-Pyrénées ! La semaine de syndicalisation du 22 au 26 janvier et sa préparation ont produit une réelle impulsion, dont les effets continuent de se faire sentir. Le CCN lors de ses derniers travaux a longuement débattu des enseignements de cette première semaine et il y voit un formidable encouragement à poursuivre nos efforts pour travailler sans relâche aux enjeux de la syndicalisation. C'est d'autant plus encourageant qu'il est le résultat de l'engagement que de 5 à 10 % des syndicats. Imaginons les résultats si plus de monde était engagé dans cette bataille. C'est pourquoi notre effort doit se porter, en priorité, vers les syndicats qui ne sont encore gagnés. Cela suppose des plans de travail précis pour les convaincre de l'enjeu essentiel de renforcer le syndicalisme CGT. C'est donc la poursuite du travail de conviction pour faire percevoir qu'il ne peut y avoir de conquêtes sociales, de

revendications satisfaites sans un rapport de forces à la hauteur des enjeux. Dans ce contexte la force de notre syndicalisme est l'élément essentiel qui permet de faire la différence ! Il nous faudra réfléchir à améliorer les plans de travail et les ciblage, croiser les objectifs professions/territoires, réfléchir aux initiatives qui permettent de structurer la bataille revendicative. Dans la dernière période où l'on constate une poussée de mobilisations comment amplifier dans le débat avec les salariés, et poser la question, essentielle, d'organiser la force collective ? Le CCN a donc retenu le principe d'une nouvelle semaine de déploiement et de syndicalisation du 2 au 6 avril l'objectif est de créer les conditions d'un engagement plus important de nos syndicats dans cette nouvelle semaine. Par exemple, décider partout de doubler le nombre de nos bases engagées dans la syndicalisation constituerait un vrai défi à relever !



CES, une pétition européenne pour les services publics

La CES a lancé la signature d'une pétition européenne pour défendre les services publics. Elle est directement accessible et signable en ligne sur le site de la CES. La CGT s'engage dans cette mobilisation et nous invite à nous saisir de cette pétition.

Dans le cadre des initiatives engagées par le Comité Régional pour défendre et promouvoir les services publics, la signature de cette pétition européenne s'inscrit dans nos initiatives.

Retraité-es, après le congrès de l'UCR



26 mars une journée de mobilisation et d'action

Le syndicalisme retraité se pose aujourd'hui de manière nouvelle. La proportion des retraités dans notre pays ne cesse de croître. Vivre longtemps et en bonne santé ceci de manière massive est une donnée que nous devons individuellement et collectivement intégrer.

Cette réalité démographique nous est sans cesse présentée par les tenants du patronat et de ses relais gouvernementaux comme une "catastrophe" ! En effet le "poids" des retraités dans la société nuit à notre "dynamisme" économique, plomberait les comptes sociaux, obérerait le devenir des jeunes générations !

Pour la CGT vivre longtemps et en bonne santé pour un très grand nombre de salariés est plutôt une bonne nouvelle ! Cet état de fait est du en partie au progrès des sciences et

Des revendications les retraités n'en manquent pas ! Un pouvoir d'achat qui ne cesse de fondre du fait des différentes réformes des retraites Balladur, Weil, Fillon...

L'indexation des pensions non plus sur les salaires mais sur les prix a un double effet, celui d'avoir fait perdre 15 % de pouvoir d'achat aux retraités en 10 ans et d'empêcher les convergences revendicatives actif/retraité sur la question salaire/pension. L'autre grande question revendicative est celle de la santé. Effectivement le poids des dernières réformes Douste, Bertrand pour ne citer que les plus récentes, visent à accroître le poids des dépenses sur l'assuré, ce qui du fait de l'âge pèse plus sur les retraités car plus fragiles. Ils sont donc plus touchés par le 1€, les 18 €, par l'augmentation des mutuelles.

Dans nombre d'entreprises l'employeur prenait en charge une partie des cotisations, à la retraite non seulement cela cesse mais le retraité ne bénéficie plus d'un accord collectif et est lourdement pénalisé du fait de son âge.

Se posent pour les plus âgés les problèmes de "dépendance". La sortie de la prise en charge de ce risque par la Sécu et un transfert de compétence pour partie sur le Conseil Général pour une autre part par la CNSA (financée par la journée de travail gratuit des actifs) laisse au retraité et à sa famille une part très importante du financement !

Des revendications les retraités en ont ! Des raisons de rester adhérents et militants de la CGT aussi !

Les USR de midi Pyrénées entretiennent

depuis longtemps des liens fraternels et réguliers. Parce que les directions syndicales se sont renouvelées, parce que les structures spécifiques aux retraités CODER-PA CORERPA ont été modifiées, à cause de la décentralisation, pour toutes ses raisons nous avons besoin d'échanger et de travailler ensemble.

L'échelon régional est particulièrement pertinent pour les USR, les retraités pour beaucoup dépendent des CRAM. Sur les questions de santé c'est l'ARH* qui tranche les questions de moyens et de structures.

C'est pourquoi le congrès de Dijon a arrêté le principe d'une action régionale sur le pouvoir d'achat en principe le 26 mars, la 2^e décision était la tenue d'assises régionales sur la dépendance. Nous arrêterons les modalités et la date de ces assises le 27 mars date à laquelle les USR travailleront avec les administrateurs CGT de la CRAM.

C'est ce qu'ont décidé l'ensemble des participants au congrès de Dijon, tous les départements de la région étaient représentés à l'exception du Tarn. En effet peu de temps avant le congrès Jean Maynadier secrétaire de l'USR nous a quitté, laissant les camarades du Tarn dans la peine et le désarroi.

*ARH : Agence Régionale de l'Hospitalisation

**le dernier congrès
de l'UCR de Dijon
a débuté sur le débat :
« construire une société
pour tous les âges ».**

des techniques médicales, mais est surtout à mettre au crédit des acquis sociaux, acquis de luttes victorieuses, amélioration du niveau de vie, protection sociale, amélioration des conditions de travail etc...

C'est ainsi que le dernier congrès de l'UCR de Dijon a débuté sur le débat « construire une société pour tous les âges ».

UD 82 : B. Thibault

Dans le cadre des initiatives pour déployer la CGT dans le département, le secrétaire général de la CGT sera présent à Montauban les 6 et 7 mars. Après un meeting en fin d'après-midi il rencontrera les salariés-es des entreprises du Tarn et Garonne.

Congrès

L'UD des Hautes-Pyrénées tient son congrès les 29 et 30 mars à Tarbes. M.LASSALLE secrétaire confédérale participera aux travaux.

Web : www.cgt-midipyrenees.com

Dans la perspective d'une réorganisation du site du comité régional, découvrez les changements intervenus dans la présentation du site pour le rendre plus convivial. Faites nous part de vos remarques, communiquez vos informations.

